



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET DE LA SAVOIE

Cabinet du Préfet

Chambéry, le

11 FEV. 2015

Nos réf. : FCR

Monsieur,

Vous avez interpellé les services de la Présidence de la République au regard de votre structure associative que vous envisagez de mener en Nouvelle-Calédonie et, vous sollicitez le soutien de l'Etat.

J'ai transmis votre dossier à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations en lui demandant de vous apporter directement les éléments nécessaires à l'appréciation de votre dossier.

Tels sont les renseignements dont je souhaitais vous faire part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de bureau du Cabinet,



Denis REVEL

Monsieur Vincent HURSTEL  
La Passerelle  
93 bis chemin du Mas

73370 LE BOURGET DU LAC